

Est-ce qu'on peut **ne pas travailler ?** La réponse est unanime : **non**. Parce que vivre sans contribuer aux tâches communes est **impensable** : « **se sentir utile**, c'est ça qui réalise l'être humain », résume une des interlocutrices. Mais chemin faisant, **la question** initiale de Moé en suscite une autre : est-ce que je travaillerais **si mon salaire était garanti ?** Et là, les réponses montrent que l'unanimité sur le travail comme **réalisation de soi** refoule mal l'intériorisation de l'expérience du travail comme **contrainte** en vue d'un salaire. Pourtant, si nous sommes **habités par le désir** de contribuer aux tâches communes, n'est-il pas temps de desserrer l'étau de l'emploi qui confie à des employeurs la décision sur notre travail, et de **lier le salaire à notre personne** et non plus au poste de travail ? *A toi, demain* est une réponse en points de suspension, respectueuse de la parole des personnes sollicitées et de la **liberté de penser** de l'auditeur.